

ATELIER SUR LE NOUVEAU MODELE DE VALIDATION : Séance Du 11-12 Novembre 2021**COMPTE RENDU du 11-12 Novembre 2021****Par ST ITIE-RDC.**

Le 11 et 12 Novembre 2021, dans la salle Suzanne Mok de l'Hôtel Sultani à Kinshasa-Gombe, sur invitation du ST ITIE/RDC, les Parties prenantes ont poursuivi les échanges sur la Norme 2019, le Nouveau modèle de validation et ont procédé à l'auto-évaluation, en préparation de la prochaine validation de la République Démocratique du Congo dans la mise en œuvre de la Norme ITIE.

I. DE LA LISTE DES PRESENCES

La liste de présence qui émerge en annexe du présent compte rendu, indique que tous les collègues des parties prenantes sont présents ou représentés. (Voir liste des présences, en annexe).

La modération et le secrétariat des travaux sont assurés par le ST de l'ITIE-RDC.

II. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mieux indiqué dans le programme des travaux distribué aux parties prenantes, en annexe.

III. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le Coordonnateur National de l'ITIE RDC, reprenant la parole pour poursuivre la séance de ce 11 novembre 2021, a fait un récapitulatif des échanges de la journée du 08 ainsi que du 10 Novembre 2021 sur les 13 mesures Correctives et a donné quelques exemples sur les Exigences afin de permettre aux parties prenantes de procéder à l'auto-évaluation en carrefours.

Le 11 Novembre, c'est l'évaluation des Exigences 1.5, 2.1, 2.2, 2.3, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 4.8, 4.9.

Le 12 novembre, c'est la restitution les parties prenantes des résultats des Exigences traitées la veille avant de continuer à évaluer les Exigences 4.1, 4.2, 4.3, 4.5, 4.7, 5.1, 2.6, 6.2 et 4.9.

Ensuite s'en est suivi la restitution des Exigences évaluées ce 12 Novembre 2021.

 QUELQUES EXEMPLES DES EXIGENCES A EVALUER

Le Coordonnateur National a présenté quelques exemples des Exigences pour faciliter de manière pratique l'auto-évaluation par les parties prenantes en carrefour.

Par exemple pour la question de l'Exigence 2.5 il va falloir que notre Pays arrive à mettre en place un Registre qui reprend tous les propriétaires réels y compris les personnes politiquement exposées. Ce Registre doit être hébergé sur les sites des Ministères mais aussi des différentes Administrations comme le Guichet Unique de Création des entreprises, la CTCPM, le CAMI etc.

Par la suite, les Parties prenantes ont été réparties en 5 Groupes pour l'auto-évaluation de chaque Exigences en carrefour. Le rapporteur de chaque Groupe a été invité à présenter en plénière les résultats des échanges et les notes de l'évaluation.

 RESULTATS DE L'AUTO-EVALUATION PAR LES PARTIES PRENANTES

Les différents résultats de l'auto-évaluation du 11 et 12 novembre par les parties prenantes, peuvent être résumés tel que présentés dans le tableau ci-dessous :

20

Exigences FTTE		Niveau de progrès Evaluation Précédente					Niveau de progrès Evaluation actuelle						Évaluation globale de la composante
		Progrès	Inadéquat	Significatif	Satisfaisant	Dépassé	Non respectée	Partiellement respectée	En grande partie respectée	Pleinement respectée	Respectée	Dépassée	
Catégories	Exigences												
Engagement des Parties Prenantes	Engagement du gouvernement (#1.1)												
	Engagement des entreprises (#1.2)												
	Engagement de la société civile (#1.3)												
	Gouvernance du Groupe multipartite (#1.4)												
	Cadre légal (#2.1)												
	Octroi de licences (#2.2)												
	Registre des licences (#2.3)												
	Politique sur la divulgation des contrats (#2.4)												
	Propriété réelle (#2.5)												
	Participation de l'État (#2.6)												
Transparence	Données sur les activités d'exploration (#3.1)												
	Données sur les activités de production (#3.2)												
	Données sur les exportations (#3.3)												
	Exhaustivité (#4.1)												
	Revenus en nature (#4.2)												
	Accord de troc (#4.3)												
	Revenus issus du transport (#4.4)												
	Transactions des entreprises d'État (#4.5)												
	Paiements directs infranationaux (#4.6)												
	Désagrégation (#4.7)												
	Ponctualité des données (#4.8)												
	Qualité des données (#4.9)												
	Répartition des revenus (#5.1)												
	Transferts infranationaux (#5.2)												
	Gestion des revenus et dépenses (#5.3)												
Résultats et impact	Dépenses sociales obligatoires (#6.1)												
	Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État (#6.2)												
	Contribution économique (#6.3)												
	Plan de travail (#1.5)												
	Débat public (#7.1)												
	Accessibilité des données (#7.2)												
	Suivi des recommandations (#7.3)												
	Résultats et impact de la mise en œuvre (#7.4)												

Avant de procéder à la clôture des travaux de l'atelier, le Coordonnateur National ITIE-RDC a fait un bref récapitulatif des objectifs attendus pour ces travaux et remercier toutes les parties prenantes pour leur participation active, pleine et effective aux travaux de cet atelier de quatre jours, qui ont eu lieu le lundi 08 Novembre le mercredi au Vendredi 12 Novembre 2021.

Commencée à 09h40, la séance de travail de ce 12 Novembre a pris fin à 15h57 minutes.

Fait à Kinshasa, le 12 NOV 2021

Christian AMANI

Rapporteur